



Marche Mondiale des Femmes
Action Nationale du Burkina Faso
(MMF / ANBF)

"Tant que toutes les femmes ne seront pas libres, nous serons en marche!!!"

Communiqué de presse

La Marche Mondiale des Femmes gagne son procès contre le REPSFECO-BF

Le TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE OUAGA II a déclaré illégale, en sa séance du 17 Mai 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire du Réseau Paix et Sécurité pour les Femmes de l'espace CEDEAO, antenne nationale du Burkina Faso (REPSFECO-BF). Une AG convoquée d'autorité par sa présidente, Fatimata Ouilma Sinaré et tenue le 19 juin 2021 à Ouagadougou en violation des textes de loi qui régissent la vie de la structure. Cette décision de justice ayant rendu les conclusions de l'AG extraordinaire nulles et de nul effet, est assortie d'une exécution immédiate et rétablit ainsi Bintou Dao et Salamata Konaté Sidibé dans leurs fonctions respectives de Trésorière Générale et de Secrétaire Générale du réseau, relevées toutes deux de leurs fonctions à l'issue de l'AG extraordinaire.

En rappel, le REPSFECO-BF a été établi entre les organisations œuvrant dans les domaines de la promotion de l'égalité de genre, la paix et la sécurité, sous le leadership de la Marche Mondiale des Femmes / Action Nationale du Burkina Faso (MMF/ANBF) qui en assure le Point Focal.

**Marche Mondiale
des Femmes / ANBF**
Tél : 25 41 26 81
Présidente

Fait à Ouagadougou, le 15 juillet 2022

Madame Dao M. Bintou

Présidente de la Marche Mondiale des Femmes /
Action Nationale du Burkina Faso

